

# OFFRE D'EMPLOI

## CONSEILLÈRE, CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Centre de services scolaire  
de la Capitale



### DÉTAILS DE L'OFFRE

**Numéro du concours : SRH-22-23-30 2<sup>e</sup> affichage**

**Affiché le :** 2022-11-01

**Date limite :** 2022-11-22

**Date d'entrée en fonction :** Dès que possible

Les centres de services scolaires de la région de la Capitale-Nationale (région 03) requièrent les services d'une conseillère, conseiller pédagogique pour le nouveau service régional de la formation professionnelle du RÉCIT possédant de l'expertise pédagonumérique.

#### STATUT D'EMPLOI

Contrat d'une durée d'un an avec possibilité de prolongation – projet spécifique, temps plein à 100% - 35 heures/semaine.

#### LIEU DE TRAVAIL

Services éducatifs, secteur de l'enseignement général (mandats régionaux).

Pour visiter le site Web : [cliquez ici](#).

#### RÉMUNÉRATION

Le salaire varie entre 49 456\$ et 92 027\$ annuellement.

### PROFIL RECHERCHÉ

- Posséder des compétences en animation de groupe et des capacités marquées pour le travail en équipe.
- Démontrer une connaissance, un intérêt marqué et une ouverture pour l'ensemble des programmes de la formation professionnelle.
- Maîtriser l'utilisation du numérique en classe.
- Détenir des expériences de travail et des compétences en accompagnement de personnel.
- Démontrer une bonne capacité à communiquer et à vulgariser.
- Être en mesure de se déplacer vers les centres de formation professionnelle.

*Les qualifications pourront être vérifiées au moyen de tests*

### RÔLE ET QUALIFICATIONS REQUISES

Pour consulter la description complète de l'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique : [cliquez ici](#).

La personne sera appelée notamment à :

- Offrir, auprès des centres de formation professionnelle de la région 03, de formation continue au personnel enseignant et professionnel dans une démarche d'utilisation du numérique en classe.
- Accompagner et soutenir des équipes enseignantes dans l'utilisation de ressources éducatives numériques en classe, dans la mise en œuvre de la formation à distance et dans l'utilisation d'un environnement numérique d'apprentissage.
- Soutenir la mise en œuvre de projets numériques et de situations d'apprentissage.
- Promouvoir et partager des stratégies utilisées ou des meilleures réalisations dans l'intégration pédagonumérique.
- Participer aux rencontres RÉCIT et à d'autres instances régionales et nationales à des fins de formation, de partage d'expertise et de travail collaboratif.
- Effectuer une veille technologique pour soutenir adéquatement les projets pédagogiques qui nécessitent de l'innovation et de l'expérimentation.

### AVANTAGES DISTINCTIFS

- 20 jours de vacances par année.
- 19 congés fériés par année, dont 10 jours durant la période des Fêtes.
- Horaire d'été.
- Banque de congés de maladie et responsabilités familiales.
- Assurances collectives et régime de retraite à prestations déterminées.
- Possibilité de mouvement à l'intérieur de l'organisation.
- Montant alloué annuellement pour le développement professionnel.

*Certaines modalités s'appliquent*

**POUR EN SAVOIR PLUS  
SUR L'ORGANISATION...**

Visitez [cssc.gouv.qc.ca](http://cssc.gouv.qc.ca)

**POUR POSTULER**

**CLIQUEZ ICI**

#### ➤ PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ

Le CSSC applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

#### ➤ LOI SUR LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT

Le CSSC est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

Centre  
de services scolaire  
de la Capitale

Québec

